



PIEGEAGE AU TAS DE FUMIER

La période hivernale qui s'annonce reste un moment privilégié pour la capture du renard en plaine au tas de fumier. Chaque année, la lutte contre le renard, qui reste un prédateur redoutable pour le petit gibier doit être réactivée notamment l'hiver.

La raréfaction de la nourriture, tout comme la venue de la période de reproduction du renard dans quelques semaines conduit ce dernier à des déplacements plus importants et en réduit la méfiance.

Le piégeage au tas de fumier en plaine est un dispositif redoutable pour la capture du renard. La nuit, vos pièges travaillent pour vous, alors au boulot !!!

C'est le moment pour le piégeur d'installer ses dispositifs.

Le matériel nécessaire :



- 6 brouettes de fumier de bovins de préférence (Trois brouettes par côté),
- Paillis de volaille bien sec comme matériau de couverture ou tourbe,
- 2 pièges à lacet de préférence type « Billard » ou « Belisle »,
- 2 piquets pour l'attache des « leurres »,
- 2 piquets ou 2 « trainards » en fonction de l'attache fixe ou mobile, chaînes et lacets neufs,
- Fourche, bêche, seau, gants et marteau,
- Appâts (tripaille de volaille, de lapin, pigeon...), ces appâts doivent avoir quelques jours de stockage avant utilisation ce qui oblige d'avoir un récipient hermétique pour le transport,

Période de mise en place :

Dès la fin d'octobre jusqu'aux premiers jours de mars (en fonction des conditions climatiques), plus tard en saison il y a des risques de captures accidentelles de perdrix ou de faisan.

Les endroits à privilégier :



- En plaine ouverte en vous éloignant des éléments fixes (haie, bordure de bois, fossés, chemins..),
- Orientation de votre tas qui va vous permettre de vérifier à distance votre dispositif, de préférence sur un point haut de votre parcelle en priorité emblavée.

Pièges, chaines et piquets ou trainards :



Vos pièges sont nettoyés par brossage, si vous avez des pièges neufs, un séjour dans du fumier est indispensable pour enlever les odeurs. Utiliser des chaines à mailles soudées avec un émerillon à chaque extrémité. Concernant le trainard, vous pouvez utiliser une pièce métallique ou plus simplement une buche dotée des amorces de branches qui freineront la fuite de l'animal mais qui protégera votre dispositif. Vous pouvez utiliser un point fixe par un piquet enfoncé dans le sol mais l'inconvénient est la destruction systématique de votre tas de fumier.

Le tas de fumier :



- Une fois l'emplacement choisi, vous montez un premier côté d'une longueur d'environ deux mètres et d'une hauteur de 40 à 50 cm et avoir des parois relativement abruptes ce qui évite à l'animal de grimper. Vous vous servez d'un piquet comme guide, piquet qui servira à attacher éventuellement un leurre (ne pas faire dépasser ce piquet qui dans ce cas peut servir de reposoir à un rapace).

Le premier côté réalisé, vous procédez de la même façon pour le second en laissant une coulée centrale d'environ 20 cm (largeur d'une bêche).

Ainsi confectionné, votre tas de fumier présente l'aspect d'un couloir rectiligne avec une coulée d'une vingtaine de centimètres et bordé par deux murets de fumier instables.

La pose des appâts :

- S'il s'agit d'un animal entier (lapin, poule, canard...), vous devez attacher la dépouille à l'un des piquets qui vous a servi de guide. Pensez à recouvrir partiellement les appâts, l'animal chasse à l'odeur en priorité et cela évite des déboires avec certains oiseaux de proie.

La pose des pièges :

- Le piège peut être armé chez soi ce qui facilite son utilisation. Placez le piège bien à plat de façon transversale à l'arrivée supposée de l'animal. Le piège est posé à une trentaine de centimètres de l'entrée du



couloir. N'oubliez de travailler votre piège armé avec la mise en sécurité de ce dernier. Pour vous faciliter son armement une fois l'installation effectuée, utilisez une pointe et une cordelette.



- N'oubliez pas que tout lacet utilisé doit être remplacé (usage unique).

Attention : Eviter que le matériau de couverture se glisse sous la palette et perturbe son fonctionnement.

Le camouflage :



- Répandre par couche fine le paillis de volaille ou de tourbe sur le piège, ne pas hésiter à en répandre aussi sur le couloir et aux abords afin que l'ensemble soit bien intégré dans son environnement.

Suite et fin :

- Pensez à nettoyer les abords pour effacer toutes traces de construction, de pas et de matériau non utilisé et **surtout pensez à retirer la sécurité !!!**

Il ne vous reste plus qu'à contrôler vos pièges tous les matins en respectant la réglementation relative au piège de la **catégorie 4**. En cas de capture, évitez l'arme à feu afin de ne pas laisser de sang, pour ce faire utiliser 2 bâtons. Le premier sert à faire mordre l'animal, le second vous le faites glisser sur le premier et asséner un coup violent sur la tête de l'animal.

BONNE CAPTURE

Vos moniteurs de piégeage avec l'aide de Lionel BATAILLE
Michel HUBERT
Sébastien PAPILLON

